

Communiqué de presse

Talence lance les votes de la 6^e édition du Budget participatif

La Ville de Talence ouvre aujourd'hui la phase de vote de son sixième budget participatif, un dispositif de démocratie participative permettant aux habitants et usagers, dès 6 ans, de choisir les projets d'investissement qui amélioreront leur cadre de vie.

Instauré en 2017, le Budget participatif a rencontré un succès grandissant auprès des Talençais. Grâce à lui, 76 projets ont été votés et réalisés pour un montant total de 1 726 879 €. Parmi eux : installation d'arceaux vélo, distribution de nichoirs à chauve-souris, fresques de street art, skate park, aménagement extérieur de la médiathèque, forêt nourricière, haies fruitières place Wilson, ou encore les projets de végétalisation et d'aire de jeux intégrés à la requalification de la place Alcalá.

Depuis 2023, le dispositif est organisé tous les deux ans, afin de laisser plus de temps aux habitants pour mûrir leurs idées et aux services municipaux pour les concrétiser.

24 projets soumis au vote

Pour cette sixième édition, 52 projets ont été déposés sur la plateforme de participation citoyenne. Après étude de faisabilité technique, juridique et financière, 24 projets ont été retenus et sont désormais soumis au vote. Ils couvrent cinq grandes thématiques : aménagement de l'espace public, nature et environnement, citoyenneté, solidarité et vivre ensemble & culture, sport et patrimoine.

Comment voter ?

Le vote est ouvert jusqu'à 09 décembre 2025, tous les habitants et usagers de Talence à partir de 6 ans peuvent voter pour leurs trois projets préférés :

- En ligne sur www.jeparticipe.talence.fr avec un tutoriel complet qui les guidera pas à pas.
- En version papier, en déposant leur bulletin dans l'une des urnes installées à : l'Hôtel de Ville, le Dôme, la Maison municipale de Raba, l'Espace seniors, le Forum des Arts & de la Culture, la médiathèque Castagnéra, la mairie mobile et le cimetière.

Le service Participation citoyenne ira également à la rencontre des habitants sur les marchés pour les accompagner dans leur vote.

Jusqu'à 12 projets lauréats

Une enveloppe de 200 000 € est allouée cette année pour financer les projets lauréats, jusqu'à 12 au maximum. Les projets ayant obtenu le plus de points seront annoncés en décembre, et verront le jour en 2026 et 2027.

Pour découvrir les projets et voter, rendez vous sur www.jeparticipe.talence.fr